



VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du : 16 avril 2026	Délibération n° 2026-04-16/13 Direction des Affaires Juridiques
--	--

Le 16 avril 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. NAUDET, Maire. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation : 10/04/2026

**ETAIENT PRESENTS (32) :**

MM. Naudet, Deluchey, Mme Lemoine, M. Desrivières, Mme Tiberti, M. Sert, Mme Besnard, M. Mugens, Mme Adélaïde, M. Gourdan, Mmes Pavlovic, Haouzi, MM. Attard, Pellegrini, Mme Temanni, M. Hamdani, Mme De Simone, M. Sahin, Mmes Savetier, Peignart, M. Auchoix, Mme Papin, MM Arnould, Strehaiano, Mmes Mary, Krawczyk, MM. Mascarau, Pottier, Mme Courteille, MM. Bekare, Amedeo, Corceiro

**PRESENTS PAR PROCURATION (01) :**

Mme Ourseau à M. Naudet

**ABSENTS EXCUSES (00) :**

**ABSENTS (00) :**

**SECRETAIRE : MME LEMOINE**

**OBJET :** Election des délégués de la commune au sein du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les statuts du SIPPEREC,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat, d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune au sein du SIPPEREC,

**CONSIDERANT** que les délégués précités sont élus à la majorité absolue,

**CONSIDERANT** que cette élection doit avoir lieu à bulletin secret sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir,

**VU** la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
095-219505989-20260424-DEL2026041613-DE  
Date de réception préfecture : 24/04/2026

**APRES EN AVOIR DELIBERE :**

PAR trente-et-une voix POUR  
ET deux abstentions,

**PROCEDE**, par un vote nominal, à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC).

**SONT** candidats :

Titulaire :

- M. Rachid HAMDANI

Suppléant :

- M. Iskander GOURDAN

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Maire.

**SONT** ainsi élus délégués au sein du SIPPEREC :

Titulaire :

- M. Rachid HAMDANI

Suppléant :

- M. Iskander GOURDAN

La secrétaire,



Marie-Paule LEMOINE



Le Maire,



Nicolas NAUDET

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 24 AVR. 2026

Mis en ligne et/ou notifié le : 24 AVR. 2026

24 AVR. 2026

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture  
095-219505989-20260424-DEL2026041613-DE  
Date de réception préfecture : 24/04/2026